



# FranceAgriMer

> ÉDITION Septembre 2015

## Book 2014 Études économiques horticoles financées par FranceAgriMer



LES ÉTUDES DE FranceAgriMer

## SOMMAIRE

- Mise en place d'un projet de valorisation locale de la filière horticole via une formation intitulée « De Luy à Nous, deu Luy dinc a noste » (CFPPA) Page 3
- Mise en place d'une nouvelle organisation de l'ASTREDHOR Page 4
- Etude d'opportunité d'un observatoire technico-éco horticole (ASTREDHOR) Page 6
- Etude référentiel des végétaux tendances – végétaux ligneux de pépinière (ASTREDHOR) Page 8
- Observatoire structurel 2014 (AND) Page 9
- Observatoire économique et financier 2013 (CER) Page 11
- Panel achats des ménages en 2014 (TNS SOFRES) Page 13
- Entretien et aménagement des terrasses en 2013 (TNS SOFRES) Page 15





## ***Mise en place d'un projet de valorisation locale de la filière horticole : formation « De Luy à Nous, deu Luy dinc a noste »***

**Co-financement : Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, Crédit Agricole Pyrénées Gascogne et FranceAgriMer**

**Réalisation : Centre de Formation Professionnel et de Promotion Agricole des Pyrénées Atlantiques (CFPPA)**

### **Contexte :**

Le Centre de Formation Professionnel et de Promotion Agricole (CFPPA) des Pyrénées Atlantiques met en place un projet de formation intitulé « De Luy à Nous, deu Luy dinc a noste » qui se propose de soutenir la filière horticole locale notamment par l'aménagement d'une haie conservatoire, un site internet et par l'utilisation de méthodes pédagogiques innovantes impliquant les utilisateurs de l'aménagement.

### **Objectif :**

Ce projet a pour objectif de déterminer les effets sur la connaissance et le développement de la filière horticole locale d'une pédagogie accessible développant l'autonomie des apprenants par la réflexivité, la reconnaissance et l'inclusion des bénéficiaires du projet au processus d'apprentissage.

### **Méthodologie :**

Le groupe sera composé de 10 stagiaires adultes en insertion.

Les aménagements de ce projet, qui doit permettre de valoriser les entreprises et associations locales, horticoles, forestières et de gestion des espaces naturels, seront composés :

- ✓ d'une haie conservatoire de végétaux,
- ✓ d'espaces pédagogiques physiques et dématérialisés sur des thématiques horticoles, environnementales et agro-écologiques (une page internet spécifique sera dédiée aux producteurs horticoles locaux),
- ✓ d'un sentier accessible : « le chemin de la reconnaissance »,
- ✓ d'une aire de détente accessible au bord Luy.

L'ensemble des plants, matériels et matériaux seront issus de producteurs et commerçants locaux.

L'impact de la démarche pédagogique sera évalué par des questionnaires et entretiens auprès des bénéficiaires ou leurs représentants, les participants à la formation (stagiaires et formateurs).

### **Réalisation :** du

08/12/2014 au 10/07/2015.

### **Résultats :**

En attente

## *Réalisation d'une action d'accompagnement à la mise en place d'une nouvelle organisation de la communication de l'Astredhor*

**Financement : FranceAgriMer**

**Réalisation : Astredhor**

### **Contexte :**

Les responsables de l'Astredhor s'interrogent sur la mise en œuvre et l'efficacité du dispositif accompagnant la nouvelle qualification qui prévoit une politique de communication plus harmonisée et la désignation dans chaque unité de bassin d'un interlocuteur du service diffusion/communication de l'unité nationale, dans l'objectif d'assurer un meilleur déploiement de la politique de communication de l'Institut.

### **Objectif :**

Cette action permettra à l'Astredhor de se faire épauler par un cabinet extérieur pour construire une organisation - ou repenser sa gestion du flux de l'information en son sein et modifier si nécessaire son organisation interne - en vue d'améliorer sa communication « au sens large » :

- ✓ Communication sur les résultats de ses travaux (études et synthèses bibliographiques, résultats d'expérimentation, synthèses, travaux de recherche, publications (bulletins d'info, fiches techniques...) issues des stations ...) auprès de ses cibles (entreprises et structures de conseil et de transfert...).
- ✓ Visibilité de l'Institut dans différents contextes : entreprises de la filière, milieux de la R&D (autres instituts, pôles de compétitivité...), institutions (Ministères) = communication institutionnelle.

### **Méthodologie :**

L'étude de faisabilité est conduite en 4 volets :

- ✓ Réalisation d'un audit de l'organisation actuelle et des réalisations existantes dans les unités de bassin et au sein de l'unité nationale
- ✓ Proposition d'une nouvelle organisation couplée à des outils pour une communication efficace au sein de l'Institut
- ✓ Restitution et discussions sur la ou les proposition(s) au sein de la commission diffusion-communication et au sein de la commission des directeurs
- ✓ Validation de la nouvelle organisation par le Conseil d'administration.

### **Résultats :**

Les résultats de l'audit ont permis la définition d'un plan d'actions désormais validé par les instances de gouvernance de l'Institut, tant en région qu'au niveau national.

Ce plan d'actions comporte quatre volets :

- ✓ Renforcement de l'efficacité de l'organisation interne par une meilleure gestion des flux d'informations entre unité nationale et unités de bassin,
- ✓ Mise en place d'une nouvelle identité visuelle (logo et charte graphique harmonisée pour l'unité nationale, les unités de bassin et les stations),

- ✓ Définition d'un plan de communication externe avec des messages adaptés selon les cibles,
- ✓ Valorisation et déploiement des supports de communication : publications (synthèses, bulletins d'information, fiches techniques...), sites internet, vidéos  
...

Une partie du plan d'action vise notamment à améliorer la visibilité des travaux de l'Institut vis-à-vis des familles de l'aval de la filière, et à mieux coordonner les actions d'ASTREDHOR avec celles de Val'hor.

**Utilisation :**

Les premières actions (organisation, nouvelle identité visuelle) sont déjà mises en oeuvre ou le seront à très court terme. Les prochaines étapes seront échelonnées en 2015-2016 (relations avec Val'hor, nouveau système d'information).

## *Réalisation d'une étude d'opportunité d'un observatoire technico-économique pour la filière horticole*

**Financement : FranceAgriMer**

**Réalisation : Astredhor**

### **Contexte :**

La filière horticole manque, à l'échelle de l'entreprise de production, de données économiques qui soient liées aux performances techniques des systèmes de production et aux produits qui en sortent.

Au delà des données économiques et techniques existantes, de plus amples références technico-économiques sur le secteur de la production sont nécessaires pour permettre, d'une part, d'améliorer la gestion des entreprises et leur adaptation aux environnements économiques, réglementaires et concurrentiels, et d'autre part de mieux positionner l'offre par rapport aux demandes des marchés.

Ces références trouveraient également un intérêt majeur pour les activités d'innovation, d'expérimentation de nouveaux produits et processus ou encore de conseil.

La constitution d'un observatoire, sous la forme d'un réseau de "Fermes de références", permettrait de recueillir ce type de données et de les analyser à des fins d'amélioration des systèmes de production et d'adaptation des entreprises dans un marché concurrentiel et face à un environnement socio-économique et réglementaire mouvant.

### **Objectif :**

Cette étude de faisabilité permettra à l'Astredhor de mettre en place une étude de faisabilité visant à la mise en place d'un observatoire dont l'objectif est :

- ✓ d'observer et de mieux connaître le fonctionnement de l'entreprise et notamment l'interaction entre les aspects techniques et les performances économiques ;
- ✓ d'établir des références technico-économiques, de les diffuser et ainsi de permettre aux entreprises de se situer par rapport à un ensemble ;
- ✓ de comparer des systèmes de production, d'évaluer l'impact économique d'un itinéraire technique, voire d'une technique, par rapport à d'autres ;
- ✓ d'identifier l'impact d'innovations dans les systèmes de production pour en retenir les plus pertinentes,
- ✓ d'identifier à priori l'impact de l'évolution de contextes réglementaires, économiques, sociologiques, agronomiques, et d'en appréhender les incidences ;
- ✓ d'être la base fondatrice d'outils d'aide au pilotage des entreprises (tableau de bord technico-économique...) permettant d'assurer leur compétitivité et donc leur pérennité.

En outre, cet observatoire apportera un éclairage aux différents acteurs économiques de la filière et également aux acteurs de l'innovation dont l'Astredhor, ainsi qu'aux pouvoirs publics qui souhaitent avoir des données sur le parc des entreprises de la filière.

## Méthodologie :

L'étude de faisabilité sera conduite en plusieurs volets :

- ✓ Identification des attentes d'un observatoire pour la filière
- ✓ Etablissement d'une typologie des entreprises de production horticole
- ✓ Recensement des réseaux horticoles existants et évaluation des convergences possibles
- ✓ Identification des réseaux existants dans d'autres secteurs agricoles
- ✓ Définition des moyens à développer pour l'observatoire horticole
- ✓ Identification des perspectives d'utilisation des références acquises par l'observatoire

## Résultats :

L'étude de faisabilité a permis dans un premier temps, au regard des attentes initialement exprimées pour l'observatoire technico-économique des entreprises horticoles, de faire le rapprochement avec les réseaux « fermes de référence ».

Ces réseaux « fermes de référence », correspondant à un suivi spécifique d'exploitations et qui permettent l'acquisition de références technico-économiques, se sont multipliés au sein des secteurs agricoles : d'abord déployés par la filière élevage en métropole, ils se sont étendus par la suite à d'autres productions animales, à des cultures végétales et à des nouveaux territoires (départements d'outre-mer). L'attrait pour ce type de réseaux montre l'intérêt qu'ils représentent pour les filières à disposer des références ainsi produites. Un intérêt partagé par les différents utilisateurs : producteurs, conseillers, instituts techniques, financeurs... Toutefois, ces extensions répétées ont nécessité des adaptations techniques et organisationnelles.

En se posant ainsi la question de la faisabilité d'un dispositif similaire pour le secteur horticole, ses spécificités ont été évoquées et elles ne sont pas, à priori, un atout pour la mise en place d'un réseau de référence. En effet, les produits et les entreprises horticoles sont d'une très grande diversité : espèces végétales, cycles de culture, systèmes de production, conduites de culture, tailles des entreprises, circuits de commercialisation... Parallèlement, les ressources humaines disponibles pour la réalisation des suivis sont limitées.

Les recommandations préconisent un démarrage avec un nombre limité d'entreprises (25 étant proposées), qui devrait permettre l'acquisition de données pour 5 profils.

## *Etude sur le développement d'un référentiel de végétaux tendances Volet 1 - les végétaux ligneux de pépinière*

**Co-financement : Val'hor et FranceAgriMer**

**Réalisation : Astredhor**

### **Contexte :**

Les produits horticoles français sont fortement concurrencés par les produits de pays européens et de pays tiers. La balance commerciale est chroniquement déficitaire alors que les ventes de produits horticoles restent stables. Ainsi, même si les importations sont stables, elles restent toutefois fortes avec plus de 990 millions d'euros en 2013 contre 130 millions d'euros d'exportation, et pour une consommation nationale de 3,1 milliards d'euros. Cette situation traduit un problème de positionnement des produits français face à la concurrence, qui ne s'explique pas que par les différences de prix.

En effet, des produits mieux adaptés aux demandes des consommateurs permettraient de regagner des parts de marché, mais cela implique qu'il y ait une réelle démarche d'évaluation de la demande des consommateurs et que le commerce et la distribution soient associés à cette démarche pour en assurer la réussite.

Le maintien de la qualité des végétaux sur le point de vente est un point essentiel dans la commercialisation des plantes et dans l'intérêt d'achat du consommateur.

### **Objectifs :**

Cette étude vise à développer des gammes de plantes en pots, de fleurs et feuillages coupées et de ligneux d'extérieur, mieux adaptés aux attentes des consommateurs par une démarche d'identification de végétaux en lien avec les tendances du marché et par une validation par la distribution dont l'association au projet permettra d'assurer la démarche filière et touchera à terme l'ensemble des acteurs de cette filière.

Potentiellement, c'est donc l'ensemble des producteurs du secteur horticole et l'ensemble des acteurs du commerce qui bénéficieront des résultats des travaux qui pourront être développés à terme sur l'ensemble des gammes végétales.

### **Méthodologie :**

La méthodologie, en 3 phases, est mise en œuvre et appliquée aux végétaux ligneux de pépinière, dont les besoins pour balcons, terrasses et jardins sont assez forts.

**Phase 1 :** Cette phase doit aboutir, pour chaque gamme, à une liste de plantes dont les conditions de cultures sont connues, pour permettre la mise en production rapide, sans surcoût de travaux de recherche.

**Phase 2 :** Pour chaque gamme végétale un choix et un classement seront réalisés selon des critères de réponse aux "tendances des marchés", permettant d'identifier les plantes capables de répondre aux attentes du marché et aux besoins des consommateurs à court, moyen et long terme.

**Phase 3 :** formulation d'un référentiel de plantes tendances pour chaque gamme étudiée : le travail aboutira à la création d'un référentiel de plantes tendances validé par les utilisateurs.

### **Résultats :**

Etude en cours

## *Observatoire des données structurelles des entreprises de production de l'horticulture et de la pépinière ornementales*

**Financement : FranceAgriMer**

**Réalisation : AND**

### **Contexte :**

Le secteur de l'horticulture et de la pépinière ornementale connaît des difficultés ces dernières années.

Afin de mesurer et d'analyser les évolutions au niveau des entreprises de production du secteur, FranceAgriMer a mis en place un observatoire des données structurelles des entreprises de production du secteur.

### **Objectif :**

Cet observatoire a pour objectif de suivre, à l'aide d'enquêtes auprès des producteurs, les caractéristiques principales et la typologie des entreprises professionnelles de l'horticulture et de la pépinière ornementales,

### **Méthodologie :**

L'actualisation des données 2014 de l'observatoire structurel a reposé sur la mise en œuvre de deux types d'enquêtes complémentaires :

- ✓ enquêtes exhaustives réalisées sur 7 grands bassins : Rhône-Alpes /Auvergne et Grand Est (2014) ; Grand Ouest, Centre Limousin et Seine Manche (2013) ; Sud Ouest et Méditerranée (2012).
- ✓ enquêtes sur panel national représentatif en 2014 et en 2012

Pour les enquêtes dites exhaustives, toutes les entreprises repérées comme intervenant dans la production de végétaux d'ornement ont reçu deux vagues successives de questionnaires postaux et ont ensuite été sollicitées directement par téléphone.

Plus de 2 000 entreprises de production ont ainsi été interrogées en 2014, dont toutes les entreprises des bassins Rhône-Alpes Auvergne et Grand Est et celles du panel national pour les autres bassins.

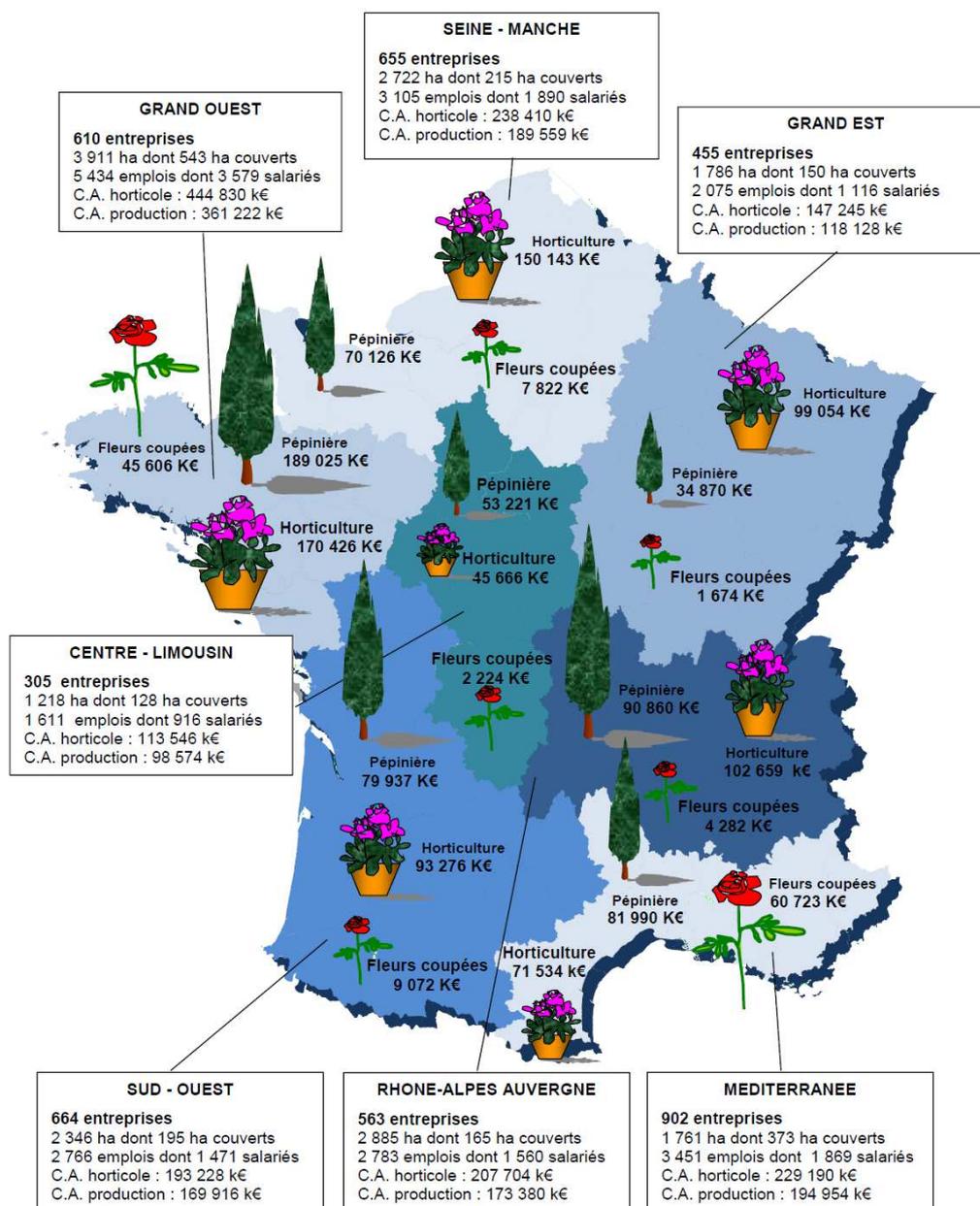
### **Résultats :**

Fin 2014, l'étude recense, 4 154 horticulteurs et pépiniéristes en activité en France métropolitaine (hors Corse), représentant :

- ✓ un chiffre d'affaires total de 1 796 millions d'euros HT, dont 12 % sont réalisés sur des activités autres que l'horticulture et la pépinière (agriculture, commerce de détail, vente de services, dont aménagements paysagers...)
- ✓ un chiffre d'affaires « horticole » de 1 574 millions d'euros HT (ventes de végétaux d'ornement, de plants fruitiers et de plants forestiers), dont 17 % environ sont réalisés en négoce (achat-revente de végétaux en l'état) ;
- ✓ un chiffre d'affaires « production » de 1 306 millions d'euros HT correspondant aux ventes de végétaux produits sur l'exploitation ;

- ✓ une surface globale en culture de 16 630 hectares, dont 1 768 hectares couverts en serres et tunnels et 2 049 hectares de plates-formes hors sol (conteneurs);
- ✓ 21 224 emplois directs en équivalent temps plein, y compris les chefs d'entreprises, dont 12 400 emplois salariés permanents (58 %).

### Répartition géographique de la production



### Diffusion :

Miise en ligne de la publication « Observatoire des données structurelles des entreprises de production de l'horticulture et de la pépinière ornementales » de FranceAgriMer en février 2015

<http://www.franceagrimer.fr/content/download/38811/358422/file/ETU-HOR-%20ObsStructurel%20%202014%20France.pdf>

## ***Observatoire des données économiques et financières des entreprises de production de l'horticulture et de la pépinière ornementales***

**Financement : FranceAgriMer**

**Réalisation : CER**

### **Contexte :**

Le secteur de l'horticulture pâtit d'un manque de connaissance globale en ce qui concerne les données économiques et financières des entreprises de production.

Depuis 2010, FranceAgriMer a mis en place un observatoire des données économiques et financières des entreprises de production du secteur afin de suivre dans la durée les éléments de produit brut, de charges, de revenu et de santé financière des entreprises, ainsi que d'évaluer les évolutions et d'étudier les trajectoires financières.

### **Objectif :**

L'observatoire économique des exploitations horticoles et pépinières, qui s'appuie sur les données du réseau CERFRANCE, a pour objectif d'effectuer, d'une part, un suivi dans la durée de l'activité et de la santé financière des entreprises, et d'autre part, de déceler des fragilités dans certains types de structures..

### **Méthodologie :**

Afin de répondre à ces objectifs, un « panel », d'environ 200 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire conformément à la localisation des exploitations horticoles et pépinière, a été mobilisé.

Outre cette couverture géographique, une attention particulière a été portée au respect d'un certain équilibre selon l'activité principale des entreprises et leur mode de commercialisation.

### **Résultats :**

La tendance agrégée du secteur horticulture-pépinière pour l'exercice 2013 laisse apparaître une baisse du chiffre d'affaires (- 3,4 %) qui annule exactement la hausse constatée en 2012. La baisse des charges opérationnelles (- 1,6 %) et des charges de structure hors main d'oeuvre (- 3,4 % comme le chiffre d'affaires) ne suffisent pas pour empêcher une baisse de la valeur ajoutée de près de 5 %. L'excédent brut d'exploitation est, quant à lui, fortement impacté par la mauvaise conjoncture (- 14 %) car les charges de personnel sont quasi stables.

C'est donc une année de conjoncture qui ressemble beaucoup plus à 2011 qu'à 2012. D'ailleurs, on retrouve dans l'échantillon constant 3 ans, une même valeur moyenne en 2011 et 2013 des chiffres d'affaire, des marges et de la valeur ajoutée. En revanche, l'EBE (excédent brut d'exploitation) 2013 est plus bas que celui de 2011 (- 6 %). Quant au taux d'endettement il a fait un bon en 2013 passant de 60 % en 2012 à 67 % en 2013.

Au sein des trois métiers analysés (Horticulteurs, Pépiniéristes et Fleurs coupées), des nuances apparaissent notamment sur la dynamique du chiffre d'affaires. En effet, si la baisse moyenne du chiffre d'affaire est de 3,4 %, elle est de l'ordre de - 8 % pour les fleurs coupées et de « seulement » - 2,5 % pour les entreprises en vente directe.

Pour la main d'œuvre, en volume, on constate une stabilité de la main d'œuvre familiale et une légère baisse de la main d'œuvre salariée (- 2 % en volume). En valeur par contre le poste est stable. Mais cela recouvre des réalités bien différentes : légère augmentation des charges sociales des salariés (+ 1,2 %), forte baisse des salaires permanents (- 6 %) et hausse des occasionnels (+ 4 %).

A l'issue de cet exercice on pourrait résumer par une phrase la situation de chaque secteur :

- ✓ Pépinières de plein champ : la baisse du chiffre d'affaires est partiellement compensée par les baisses de charges mais les frais de personnel et de MSA exploitant en hausse dégradent fortement l'EBE et entraînent une réduction des prélèvements privés qui, à 60 700 € (- 15 %), restent cependant plus élevés que la moyenne de l'échantillon.
- ✓ Horticulteurs : la baisse de chiffre d'affaire n'a pas été compensée par les charges opérationnelles qui augmentent légèrement mais un peu par les charges de structure et de main d'œuvre qui sont en réduction ; cependant cela ne suffit pas et l'EBE est en chute (- 17 %) et les prélèvements privés en baisse (- 5 %) à 39 000 € soit moins que la moyenne de l'échantillon.
- ✓ Fleurs coupées : l'année 2013 est inquiétante puisque la baisse est générale : le chiffre d'affaires (- 7,5 %), la marge globale (- 10 %) , la valeur ajoutée (- 13 %) et l'EBE (- 23 %) sauf les prélèvements privés qui augmentent (+ 21 %) mais restent cependant nettement inférieurs à la moyenne : les reports des années précédentes ont du être compensés.

### Diffusion

Les résultats de cet observatoire, présentés oralement par CER, servent à l'élaboration de diverses publications (bilans, notes de conjonctures...) qui sont mises en ligne sur les sites internet des différents partenaires, et diffusées lors des conseils spécialisés de FranceAgriMer.

<http://www.franceagrimer.fr/content/download/38017/349728/file/ETU-HOR-Obsfinancier2013-avril2015.pdf>

## *Fourniture d'informations relatives aux achats de végétaux d'ornement par les particuliers*

**Co-Financement : Val'Hor et FranceAgriMer**

**Réalisation : TNS SOFRES**

### **Contexte :**

FranceAgriMer et VAL'HOR suivent depuis de nombreuses années les achats par les particuliers de végétaux d'ornement (fleurs, plantes, végétaux d'extérieur) et de prestations d'entretiens et d'aménagement de jardin à travers les données fournies par un panel de consommateurs.

### **Objectifs :**

L'achat de ce panel en 2014 permettra à FranceAgriMer et à VAL'HOR de poursuivre leur expertise économique et la diffusion d'informations nécessaire aux différents acteurs de la filière horticole.

### **Méthodologie :**

L'étude est réalisée à partir des données du panel consommateurs de TNS Sofres (Métascope), représentatif des ménages français selon les critères socio-démographiques usuels.

Pour mesurer les achats de végétaux d'ornement, TNS Sofres a sélectionné un échantillon représentatif de 7 000 ménages parmi les 20 000 ménages de Métascope.

L'étude est réalisée par questionnaire auto-administré, adressé chaque mois par voie postale aux ménages sélectionnés. Ce questionnaire est établi sur un seul support (4 pages) et se compose de 3 parties : Végétaux d'intérieur / Végétaux d'extérieur / Cimetière et obsèques + 1 page de listes-réponses.

Un redressement des données est opéré afin de pondérer les catégories insuffisamment ou trop représentées. La structure de l'échantillon est ainsi redressée selon les critères suivants : région de résidence, catégorie d'agglomération, âge et profession du chef de ménage, nombre de personnes au foyer.

Un fichier constant est réalisé sur un échantillon dont les participants sont contactés à intervalle régulier, et dont on peut être assuré d'une continuité de réponse. Dans le cadre d'une sollicitation mensuelle, comme c'est le cas pour le Panel Végétaux, sont considérés comme « constant » les foyers ayant répondu au moins 10 mois sur 12.

### **Résultats :**

- ✓ Ensemble des végétaux :

Un marché des végétaux en recul pour la 3ème année consécutive, impacté par des changements de comportements :

- perte d'acheteurs, recul des quantités achetées et des sommes dépensées
- diminution de la contribution des « gros acheteurs »
- diminution du panier moyen (plus forte en 2014 qu'en 2013)

Si la perte d'acheteurs est concentrée chez les fleuristes et dans les jardinerie spécialisées, on note en revanche un recrutement sur les exploitations et les coopératives.

La situation reste stable en grande distribution et dans les autres circuits.

### ✓ Végétaux d'intérieur

Recul du marché plus rapide en sommes dépensées.

Confirmation de la tendance à moins offrir de végétaux pour l'intérieur via les paniers moyens : les Français semblent avoir été moins généreux pour les fêtes calendaires (- 2 pts en volume et en valeur), notamment lors de la fête des mères.

Seules les plantes en pots progressent en parts de marché volume et valeur.

Le marché des sapins naturels se porte, en revanche, mieux qu'en 2013 : le nombre de foyers acheteurs et les indicateurs volume et valeur sont en hausse. Toutefois, cette progression est inégale selon les espèces : le Nordmann est en forte hausse alors que l'Epicéa continue de décliner depuis plusieurs années.

### ✓ Végétaux d'extérieur

Même si le nombre d'acheteurs a légèrement progressé, les volumes de végétaux extérieurs achetés ont fortement reculé, plus vite que les sommes dépensées (3 végétaux de moins par foyer acheteur sur l'année, compensé en partie par une hausse du prix moyen).

Accentuation des caractéristiques d'âge et de revenus des ménages acheteurs de végétaux d'extérieur : des seniors en couple, en maison individuelle et aux revenus confortables.

Les plantes et les bulbes sont les végétaux d'extérieur qui accusent les plus fortes pertes.

Dans ce segment de marché, la jardinerie spécialisée est le circuit qui souffre le plus (- 2 points de pénétration et perte de parts de marché volume et valeur par rapport à 2013) alors que la grande distribution consolide sa part de marché valeur pour la terrasse/balcon.

Les terrasses et les balcons ont été par ailleurs moins sources d'achat qu'en 2013 : moins d'acheteurs, et des indicateurs volume et valeur en forte baisse.

### ✓ Végétaux pour le cimetière et les obsèques

Un marché qui se porte relativement mieux que les végétaux d'intérieur et d'extérieur : progression de la pénétration, maintien des volumes mais recul des sommes dépensées.

L'entretien des sépultures perd tendanciellement du poids sur ce marché au profit de la cérémonie. L'essentiel des achats demeure concentré lors de la Toussaint.

En dehors de la Toussaint, les plantes fleuries représentent toujours l'essentiel du marché mais perdent des parts de marché, pour l'entretien notamment.

A l'occasion de la Toussaint, le chrysanthème demeure l'espèce la plus achetée avec près de 7 plantes fleuries sur 10. On note que le cyclamen progresse au détriment de la bruyère.

### **Diffusion :**

Les résultats de ce panel servent à l'élaboration de diverses publications (bilans, notes de conjonctures...) qui sont mises en ligne sur les sites internet des différents partenaires, et diffusées lors des conseils spécialisés de FranceAgriMer.

### **Publication :**

Végétaux d'ornement « achats des ménages en 2014 »

<http://www.franceagrimer.fr/content/download/38833/358643/file/BIL-HOR%20Achats%20des%20m%C3%A9nages%20en%202014.pdf>

## *Fourniture d'informations relatives aux achats de végétaux d'ornement par les particuliers : Prestations d'entretien ou d'aménagement du jardin en 2013*

**Co-Financement : Val'Hor et FranceAgriMer**

**Réalisation : TNS SOFRES**

### **Contexte :**

L'enjeu pour les professionnels du végétal qui participent à l'activité économique de l'aménagement et l'entretien des jardins et des terrasses est double : toujours trouver de nouveaux clients pour la création et fidéliser sur l'entretien les clients passés, en veillant à augmenter le panier moyen d'achat annuel.

Pour cela, il est nécessaire

FranceAgriMer et VAL'HOR suivent depuis de nombreuses années les achats par les particuliers de végétaux d'ornement (fleurs, plantes, végétaux d'extérieur) et de prestations d'entretiens et d'aménagement de jardin à travers les données fournies par un panel de consommateurs.

### **Objectifs :**

Ce panel a pour objectif de faire le bilan des prestations de 2013 en les inscrivant dans les tendances d'évolution de ce marché, tout en tenant compte de la conjoncture économique actuelle.

### **Méthodologie :**

L'étude est réalisée à partir du Panel consommateurs de TNS Sofres, Metascope, représentatif des ménages résidents en France.

Parmi les 20 000 ménages du panel, un sous-échantillon représentatif de 16 000 ménages a reçu le questionnaire.

L'étude a été réalisée par questionnaire auto-administré, adressé par voie postale aux ménages sélectionnés.

### **Résultats :**

15 % des possesseurs de jardins ou terrasses ont eu recours en 2013 à une personne extérieure pour y effectuer une prestation d'aménagement ou d'entretien.

Les jardiniers professionnels et paysagistes demeurent le prestataire privilégié des français, et le recours à ce type de prestataire progresse par rapport à 2012.

En parallèle, le recours à une personne non rémunérée gagne également du terrain (+ 6pts).

Par rapport à 2012, la structure globale des prestations réalisées est relativement stable, avec toutefois une tendance au recul des prestations d'entretien au profit de la création.

Bien que le recours à un professionnel soit en hausse, le budget moyen pour faire appel à ce type de prestataire recule nettement alors que celui des « non professionnels » du jardin progresse : l'écart de budget entre ces 2 types de prestataires s'amenuise.

Les spécialistes du jardinage assurent plus que la moyenne des prestations demandant plus de savoir faire, mais la progression tendancielle de la création profite aux non professionnels du jardinage.

Par ailleurs, 12 % des foyers ayant recours à une personne extérieure pratiquent l'échange de service entre particuliers.

Dans ce contexte, la structure des prestations est différente du global prestataire : moins d'élagage, et plus de création et plantation.

L'échange de service apparaît cependant davantage comme un complément, peu pratiqué de façon exclusive.

**Diffusion :**

Les résultats de ce panel servent à l'élaboration de diverses publications (bilans, notes de conjonctures...) qui sont mises en ligne sur les sites internet des différents partenaires, et diffusées lors des conseils spécialisés de FranceAgriMer.

**Publication :**

L'entretien et l'aménagement des terrasses en 2013

<http://www.franceagrimer.fr/content/download/32819/295922/file/ETU-HOR-2014-am%C3%A9nagementjardins%202013.pdf>

